

# Eidg. Departement des Innern (EDI)

---

15.01.2004 - 14:31 Uhr

## **L'accord de coopération scientifique et technologique entre la Suisse et l'Union européenne sera signé le 16 janvier 2004**

(ots) - L'accord de coopération scientifique et technologique entre la Suisse et l'Union européenne sera signé vendredi 16 janvier 2004. Le Conseiller fédéral Pascal Couchepin se rendra à Bruxelles en compagnie du Secrétaire d'Etat Charles Kleiber pour signer l'accord au nom du gouvernement suisse. Les signataires de l'UE seront le Commissaire européen à la recherche Philippe Busquin et l'ambassadrice Anne Anderson de la Présidence irlandaise du Conseil européen.

L'accord associe la Suisse aux sixièmes programmes-cadres de l'UE (2003-2006) qui couvrent les programmes de recherche et développement technologique de la Communauté européenne et les programmes actions de recherche et de formation de la Communauté européenne de l'énergie atomique Euratom. L'accord permet aux chercheurs suisses de participer aux programmes européens avec les mêmes droits que leurs partenaires européens.

DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'INTÉRIEUR  
Service de presse et d'information

Renseignements:

Jean-Marc Crevoisier, chef du service de la communication DFI, tél.  
031 322 80 16

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000042/100470930> abgerufen werden.